

## Ville de LAMBALLE-ARMOR

### REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2023

#### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six juin, à 18H30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à l'espace Lamballe Terre & Mer, 41 rue Saint-Martin à Lamballe-Armor, sous la présidence de M. Philippe HERCOUËT, Maire de la commune de Lamballe-Armor.

*Date de l'envoi de la convocation : 20 juin 2023.*

#### **PRESENTS :**

ARTHEMISE Fabienne, BENOIT Jean-François, BERNU Sylvain, BOUZID Nathalie, BREXEL Pierrick, BRIENS Pierrick, BURLOT David, CAURET Camille, de SALLIER DUPIN Stéphane, GAUVRIT Thierry, GILLARD Nadine, GOUEZIN Alain, GRIMAUULT David, GUYMARD Jean-Luc, HERCOUET Philippe, JEGU Josianne, LE MAUX Thierry, LE MOIGNE Christine, L'HEVEDER Jérôme, LINTANF Goulven, MEGRET Yves, MERIAN Caroline, PECHA Virginie, RICHEUX Laëtitia, ROYER Thierry, URVOY Laurence, VITEL Fabien

#### **ABSENTS :**

- FORTIN Céline donne pouvoir à HERCOUËT Philippe,
- GOASTER Samy donne pouvoir à de SALLIER DUPIN Stéphane,
- LAVENU DE NAVERAN Hélène donne pouvoir à CAURET Camille,
- LE BOULANGER René donne pouvoir à GRIMAUULT David,
- LE GUEN Nadège donne pouvoir à GAUVRIT Thierry,
- LEVY Christelle donne pouvoir à L'HEVEDER Jérôme,
- M'BAREK Sébastien donne pouvoir à BERNU Sylvain,
- LE BOUCHER Colette

**SECRETARE DE SEANCE :** URVOY Laurence

#### **Délibération n°2023-064**

Membres en exercice : 35 – Présents : 27 - Absents : 8 – Pouvoirs : 7

<b>AMENAGEMENT AMENAGEMENT ET VALORISATION DE L'ACCES LITTORAL DE VAUGLIN (PLANGUENOUAL) AVANT-PROJET</b>
---

L'aménagement de la grève de Vauglin fait partie du programme défini suite à l'étude globale réalisée en 2019 avec l'atelier INEX, et qui comprend la requalification de 5 accès au littoral, dont :

- 3 ont déjà été aménagés : la Cotentin (2020), Béliard (2021), le Port-Morvan (2022).
- 2 restent à aménager : Saint-Maurice et Vauglin.

La maîtrise d'œuvre des aménagements des deux derniers sites à réaliser est confiée à l'Atelier INEX.

Pour le site de Vauglin, l'avant-projet établi par le maître d'œuvre répond aux objectifs suivants :

- Un réaménagement du parking existant : création de poches de stationnement, collecte des eaux de ruissellement, organisation de la partie Ouest par des tés en pavé et en restreignant l'accès à un nombre limité de camping-cars ;
- Une harmonisation de la signalétique et l'implantation de mobilier (bancs et tables de pique-nique, support et boxes vélos) ;
- Une requalification de l'accès à la plage ;

- Des éventuels compléments aux aménagements déjà réalisés en partenariat avec Lamballe Terre & Mer pour la gestion des eaux pluviales.

Le montant des travaux au stade avant-projet est estimé à 170 000 € HT (valeur avril 2023).

**Après en avoir délibéré :**

Le Conseil municipal :

- APPROUVE l'avant-projet d'aménagement et de valorisation de l'accès littoral de Vauglin,
- ARRETE le coût prévisionnel des travaux associés à cet avant-projet à 170 000 € HT (valeur avril 2023),
- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer toutes les demandes d'autorisations administratives et tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

**VOTE : Adopté à l'unanimité**

**Abstention : 2 – M. BERNU (+ pouvoir de M. M'BAREK)**

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR, LESDITS JOUR, MOIS ET AN.  
(suivent les signatures)

**POUR EXTRAIT CONFORME,**

A Lamballe-Armor, le **28 JUIN 2023**

Philippe HERCOUET  
Maire de Lamballe-Armor



*[Handwritten signature in blue ink]*

**Certifié exécutoire, compte tenu :**

**De la transmission en Préfecture le 29 JUIN 2023**

**De la publication le 29 JUIN 2023**

*[Handwritten signature in blue ink]*  
Pour le Maire  
Par déléguation  
Lydie MICHEL  
Directrice  
Administration Générale